

L'évènement

C'était le 21 mars 1960, au cours d'une manifestation contre l'apartheid, 69 personnes étaient massacrées, des centaines d'autres blessées à Sharpeville en Afrique du Sud. Depuis, chaque année dans le monde, le 21 mars est devenu Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

On lira encore, tout au long de ce numéro de « Droit et Liberté », que le racisme n'a pas désarmé. Mais on lira aussi la lutte des antiracistes. En France, le 15 février, une étape décisive a été franchie dans l'action contre l'apartheid par 26 organisations, dont le MRAP, qui ont tenu une rencontre nationale à Paris.

L'apartheid au crible

Carrefour d'information, manifestation de solidarité aux luttes des peuples d'Afrique australe, la rencontre du 15 février est aussi importante par les décisions d'action qui y ont été prises : Maintien du collectif des 26 organisations (dont le bureau permanent comprend le Mouvement de la Paix, le Comité français contre l'apartheid, le Comité de solidarité aux luttes des peuples des colonies portugaises et le M.R.A.P.); développement d'une campagne pour la libération des détenus politiques et particulièrement de Bram Fischer, dirigeant communiste sud-africain maintenu, mourant, en prison; délégation auprès du gouvernement français sur le sort de la Namibie et les ventes d'armes à l'Afrique du Sud; tenue d'une première réunion publique à Paris.

Que cherche le Premier ministre sud-africain Vorster ? Comment réagit-il aux mouvements d'indépendance et d'émancipation qui se sont affirmés en Afrique Australe ? Selon Martin Verlet, l'un des rapporteurs au colloque, le régime de Pretoria a été surpris.

Faux semblants à Pretoria

« Désormais, Vorster se trouve contraint au réalisme politique. Il est acculé à un double impératif : reculer, céder devant l'avancée du mouvement national dans la région; affermir, consolider les positions de l'Afrique du Sud en relançant la politique de « dialogue », en activant une « offensive de paix », en intensifiant aussi la répression. »

« Les grandes lignes de la nouvelle politique du Président Vorster, son fameux « plan », sont aujourd'hui apparents. Celui-ci se résume en cinq points : ne pas lier le sort de l'Afrique du Sud à celui du régime raciste de Rhodésie, par trop menacé; effectuer quelques concessions sur la Namibie, les derniers votes de l'ONU ayant révélé l'extrême précarité de la position de Pretoria dans cette affaire; isoler et briser les forces nationales en Afrique du Sud; intensifier la politique d'apartheid; arracher la reconnaissance du régime sud-africain par les Etats africains. »

Certains de ces points peuvent paraître contradictoires : comment allier concessions et répression ? Comment faire croire à une image libérale tout en poursuivant résolument la politi-

que d'apartheid ? En manœuvrant comme suit :

« Les milieux d'affaires sud-africains expriment la nécessité de modifier les aspects les plus rigides de la politique de discrimination raciale. En effet, le système d'apartheid constitue, à certains égards une entrave au développement industriel : le marché intérieur s'en trouve amoindri; la productivité du travail stagne à un niveau très bas; les règlements instaurant les réserves d'emplois qualifiés au profit de la population blanche constituent un frein à l'essor de l'économie. »

« Ces déclarations des milieux d'affaires font écho à celles des dirigeants nationalistes s'engageant à éliminer « les aspects les plus choquants de la ségrégation raciale. »

« Cependant, M. Viljoen, ministre du Travail sud-africain, affirme qu'il ne saurait être question de revenir sur les règlements en matière d'emploi (« Job reservation »).

« Un large écho est donné, notamment en France, à des mesures qui sont présentées comme nouvelles et spectaculaires : deux restaurants seraient ouverts à la population africaine; les théâtres du Cap et de Durban accueilleraient les « métis » et les « indiens ». Comme si de telles mesures avaient un caractère nouveau (certaines, identiques, ont été prises dans le passé, à moindre bruit). Comme si, surtout, elles changeaient quelque chose au fond de la politique d'apartheid. »

« Car il apparaît bien clairement que Pretoria n'entend en rien modifier la ligne fondamentale de l'apartheid. Qu'il entend, au contraire, « pousser les feux » vers la réalisation du « développement séparé » (...)

« En effet, la politique des Bantoustans est accélérée. Et il s'agit bien là de l'un des axes essentiels de la politique de Pretoria. Sur le plan intérieur, l'objectif est de priver 70 % de la population de ses droits sur l'ensemble du territoire, en lui prévoyant l'accorder l'indépendance après l'avoir divisée en « groupes tribaux », et lui octroyer la possibilité d'orienter son développement sur 14 % de la superficie de l'Afrique du Sud. »

« A l'échelle internationale, ce qui est visé, c'est de diffuser l'image d'un régime sud-africain tolérant, libéral, « décolonisateur », ou du moins, s'essayant au changement. »

Armes et bagages

Sans doute tant de précautions sont-elles inutiles à l'égard des pays de l'Alliance atlantique et de la France qui soutiennent ouvertement le régime d'Afrique du Sud. Le colloque a étudié comment ces pays lui apportent leur coopération, économique, scientifique, culturelle et sportive, l'OTAN utilise des bases navales en Afrique australe (et à cet égard on



Les représentants des banques françaises et américaines reçus par N. Diederichs, ancien ministre sud-africain des finances, aujourd'hui Président de la République (de gauche à droite : J. de Rocquefeuille, N. Diederichs et D. Rockefeller)

peut noter le renforcement récent du soutien à l'Afrique du Sud des Etats-Unis qui tiennent à leur base de Simonstown... On apprendrait récemment la nomination au poste de responsable des affaires africaines au département d'Etat de Nathaniel Davies, ambassadeur au Chili au moment du putsch du général Pinochet : son prédécesseur avait été jugé trop dur envers l'apartheid). Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale accordent ou couvrent des prêts à l'Afrique du Sud.

Soixante-dix pour cent des investissements en Afrique du Sud sont assurés par des capitaux étrangers (à 60 % britanniques). Aujourd'hui, la France n'est que le cinquième exportateur mais, a fait remarquer Jacques Hily qui rapportait sur la question : « Le gouvernement français a exprimé son intention de voir le commerce français avec ce pays passer à un taux comparable à celui

de la R.F.A. et du Japon. » (La R.F.A. est le deuxième exportateur).

Crédits accordés par des banques françaises, missions de fonctionnaires envoyées pour préparer le terrain à des échanges intensifiés, projets d'implantations d'entreprises (Sacilor, Usinor et Creusot-Loire examinent la question) sont des aspects des bonnes relations qu'entretiennent la France et l'Afrique du Sud. Bonnes relations dûment complétées par les ventes d'armes françaises (1) qui prouvent jusqu'à quel point notre gouvernement a choisi son camp.

(1) La France vend des avions militaires, des hélicoptères, des chars AMX, des vedettes, des sous-marins, des automitrailleuses, des fusées et divers types d'armes classiques et de munitions. Elle fournit aussi sous licence des usines (usine de montage des fusées Cactus). Les firmes qui vendent des armes sont soit privées, soit du secteur public ou semi-public.

De quelle couleur sera le ballon ?

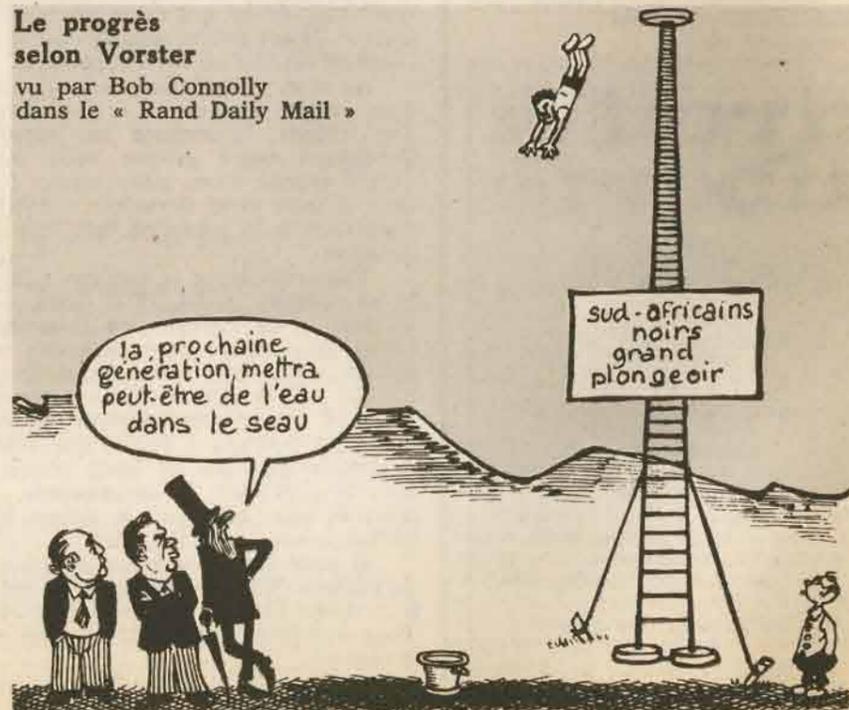
Pour justifier la tournée prochaine du XV de France en Afrique du Sud, Albert Ferasse, président de la Fédération française de rugby, avait réclamé du bout des lèvres qu'une équipe multiraciale sud-africaine rencontre les joueurs français.

Le ministre sud-africain des sports a décidé le 4 mars qu'une équipe dite « multinationale » jouerait contre les Français.

Cette disposition, destinée à donner le change, ne convaincra que ceux qui veulent bien se laisser convaincre. Les relations de la F.F.R. avec l'Afrique du Sud sont injustifiables, la France restant le seul pays pratiquant le rugby qui continue à entretenir de telles relations. C'est pourquoi le M.R.A.P. persiste à demander l'annulation de la tournée prévue en juin prochain.

Le progrès selon Vorster

vu par Bob Connolly dans le « Rand Daily Mail »



Si des Blancs étaient fouettés publiquement...

Haut-commissaire à l'O.N.U., chargé du Comité spécial pour la Namibie, Sean Mac Bride appelle à la prise de conscience : « Je me rappelle, disait-il le 15 février, la période immédiatement avant la dernière guerre mondiale : on parlait de ce qui se passait en Allemagne, on croyait savoir qu'il y avait des tortures; des sévices, des assassinats étaient pratiqués par Hitler et ses complices : on en parlait et on en faisait rien... Cinquante Namibiens arrêtés ont été sortis de prison, mis nus et flagellés publiquement : si cela se passait sur la Place Rouge à Moscou, on en verrait des photos partout dans le monde; si des Blancs étaient fouettés à Dakar ou à Lagos, on enverrait des bateaux de guerre... »

- Il faut se rendre compte de ce que cela veut dire :
- 40 % des enfants meurent avant l'âge de trois ans,
 - la plupart de la population ne reçoit pas d'éducation,
 - les hommes sont emmenés, sous prétexte de travail, à des milliers de kilomètres de chez eux, séparés de leur famille une année entière,
 - les Africains de Namibie n'ont aucun droit...

La population blanche est acharnée; elle est de 80.000 personnes dont 30.000 Allemands restés dans la mentalité de 1914... A Windhoek, l'allemand est langue officielle, les artères principales portent les noms du Kaiser et de Goring (qui est né et a été élevé là-bas) et le souvenir d'Hitler est commémoré périodiquement... »

Sean Mac Bride a signalé d'autre part que l'O.N.U. avait adopté un décret autorisant la saisie de toute ressource naturelle namibienne illégalement exportée par l'Afrique du Sud.

Il a souhaité l'appui de toutes les nations du monde pour son application.